

TARIFS ÉLÈVES – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Veuillez trouver, ci-après, les tarifs pour la rentrée de septembre 2023.

SERVICES		Frais de scolarité	Demi-pension	Internat	TOTAL	Mensualité (sur 10 mois)
SITUATION DE L'ÉLÈVE						
Régime	Niveau					
EXTERNE	6 ^{ème} à 3 ^{ème} /ULIS, SEGPA	512 €			512 €	51,20 €
DEMI-PENSIONNAIRE (4 repas / semaine)	6 ^{ème} à 3 ^{ème} /ULIS, SEGPA	512 €	852 €		1364 €	136,40 €
INTERNE	Internat discontinu (2 nuits/semaine)	512 €		2820 €	3332 €	333,20 €
	Internat complet	512 €		3360 €	3872 €	387,20 €

Le tableau ci-dessus ne prend pas en compte les absences éventuelles. Les conditions de remboursement en cas d'absences sont précisées dans le contrat de scolarisation.

→ Repas occasionnel

(hors demi-pension 4 repas) : 6,90 € (à régler par carte bancaire via votre espace famille « école directe » ; vous pouvez mettre au crédit du compte plusieurs repas).

→ Modes de règlement

- 1 chèque d'acompte encaissé début septembre ou règlement par carte bancaire lors de la saisie du dossier d'inscription (élève externe : 51,20 € ; demi-pensionnaire : 136,40 € ; élève interne en discontinu : 333,20 € ; élève interne en continu : 387,20 €).

- 9 prélèvements mensuels - le 8 de chaque mois (en cas de jour non ouvré soit le 7 ou le 9) – du 09/10/2023 au 07/06/2024

Ou - Chèque ou espèces au trimestre (à réception de la facture).

→ Echéances

1^{er} trimestre : du 04/09/2023 au 31/12/2023 – Facture vers le 22 septembre 2023.

2^{ème} trimestre : du 01/01/2024 au 31/03/2024 – Facture vers le 15 décembre 2023.

3^{ème} trimestre : du 01/04/2024 au 05/07/2024 – Facture vers le 22 mars 2024.